

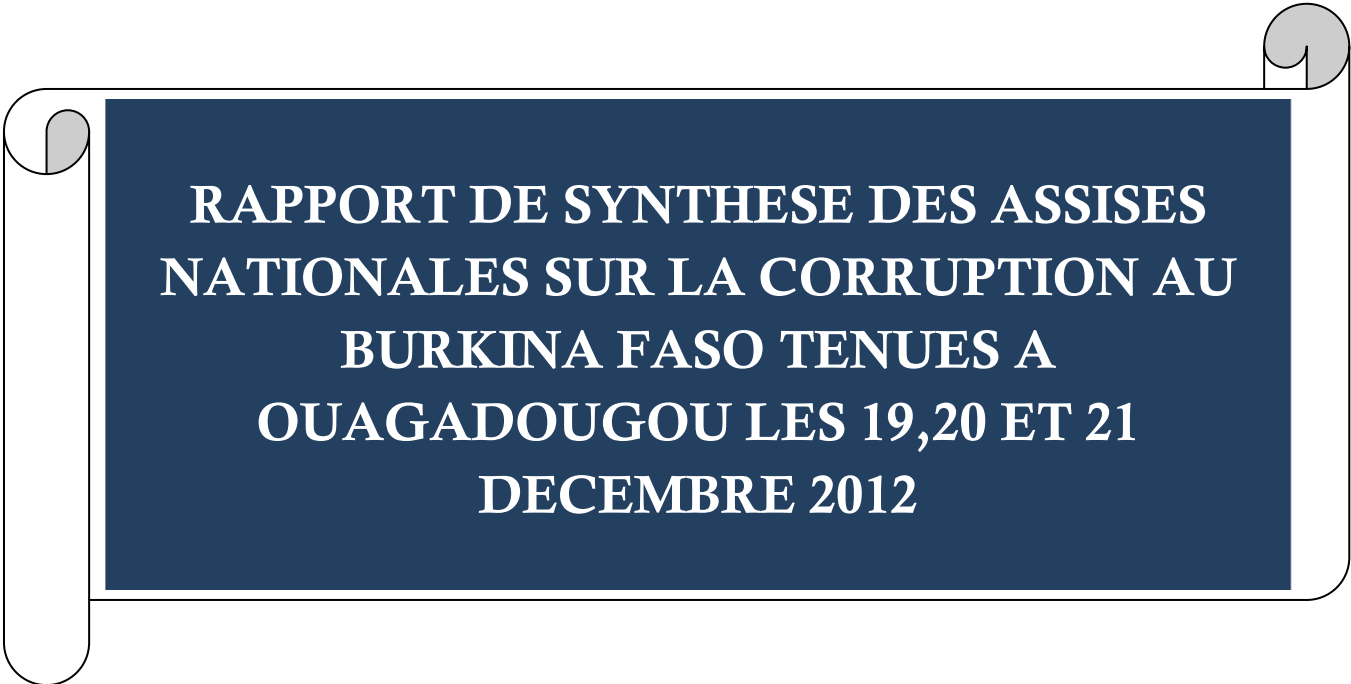
PREMIER MINISTERE

**AUTORITE SUPERIEURE
DE CONTROLE D'ETAT**

**ASSISES NATIONALES
SUR LA CORRUPTION**

BURKINA FASO

Unité – Progrès- Justice



**RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ASSISES
NATIONALES SUR LA CORRUPTION AU
BURKINA FASO TENUES A
OUAGADOUGOU LES 19,20 ET 21
DECEMBRE 2012**

Du 19 au 21 décembre 2012, dans l'enceinte du Palais des Sports de Ouaga 2000, se sont tenues les Assises Nationales sur la corruption au Burkina Faso. Organisées par l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat, à l'initiative de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, les Assises ont été tenues sous le thème général « **Lutte contre la corruption au Burkina Faso : quelles actions fortes et concrètes pour des avancées décisives ?** ». Elles ont enregistré la participation de 650 délégués représentant :

- Les administrations publiques
- Les collectivités territoriales
- Les forces de défense et de sécurité
- Les formations politiques
- La société civile
- Les communautés religieuses
- Les communautés coutumières
- Les organisations syndicales
- Les medias
- Le secteur privé
- Et partenaires Techniques et Financiers

Les Assises Nationales sur la corruption au Burkina Faso avaient pour objectif général de « faire le diagnostic de la corruption au Burkina Faso en vue de formuler des recommandations et des actions fortes pour une lutte efficace et efficiente contre ce fléau ».

Les Assises Nationales sur la corruption ont eu pour objectifs spécifiques :

- identifier toutes les formes et manifestations de la corruption sévissant dans notre pays ainsi que les secteurs de prédilection du phénomène ;
- analyser les différents facteurs favorisant la propagation de ce fléau ;
- recueillir les points de vue de toutes les composantes de la société et mutualiser les différentes stratégies et moyens de lutte ;
- sensibiliser les participants sur les causes et les conséquences de la

corruption pour la société et son développement ;

- Rédiger un rapport de synthèse sanctionnant les travaux des assises dont les conclusions viendront renforcer le dispositif existant : la politique nationale de lutte contre la corruption et son plan d'action.

Le présent rapport qui rend compte des travaux des Assises, s'articule autour des points suivants :

- la cérémonie d'ouverture et l'organisation des Assises
- les résultats des travaux des Assises

I. LA CEREMONIE D'OUVERTURE ET L'ORGANISATION DES TRAVAUX

I.2 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence Monsieur Luc Adolphe TIAO, Premier Ministre. Elle a été marquée par deux (2) allocutions, celle de Monsieur **Bruno BESSIN**, le Contrôleur Général d'Etat, et le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

Dans son allocution, Monsieur le Contrôleur Général d'Etat, a d'abord indiqué que les Assises Nationales sur la corruption se tiennent à l'initiative de son Excellence Monsieur le Premier Ministre et que l'ASCE est fière de l'exécution de la mission qui lui a été commandée pour sa tenue.

Ensuite, Monsieur le Contrôleur Général a indiqué que la corruption était un mal insidieux et pernicieux dont les effets sont multiples et multiformes, et que ces effets négatifs sur le développement rendent d'autant plus nécessaire une lutte vigoureuse contre la corruption.

Monsieur le Contrôleur général terminera son propos en indiquant que, dans tous les cas, son vœux le plus ardent est que sortent des Assises Nationales contre la Corruption, des propositions qui puissent renforcer l'engagement du gouvernement dans la lutte contre la corruption dans un contexte où les attentes des populations vis-à-vis de la lutte contre l'impunité et la corruption sont très fortes.

Dans son discours d'ouverture, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre s'est dit satisfait de la tenue des Assises nationales sur la

corruption et a souhaité la bienvenue à tous les participants.

Son excellence, Monsieur le Premier Ministre a ensuite indiqué que la question de la qualité de la gouvernance a toujours occupé une place de choix dans les politiques publiques au Burkina Faso et que notre pays, a très tôt pris la mesure des graves dangers inhérents à la corruption.

Son Excellence Monsieur le Premier Ministre citera, à cet égard, les nombreuses mesures déjà prises par le gouvernement et les autres acteurs du développement dont les organisations de la société civile telle le REN LAC.

Tout en relevant les résultats encourageant réalisés par le Burkina Faso dans la lutte contre la corruption, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre notera que ces résultats ne doivent pas nous amener à baisser les bras car notre ambition est d'améliorer chaque année notre performance en matière de bonne gouvernance.

Poursuivant son discours, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre indiquera, qu'à son avis, la lutte contre la corruption doit reposer sur les quatre piliers essentiels suivants:

Premièrement, il nous faut disposer de textes législatifs et réglementaires clairs pour prévenir et réprimer la corruption.

Deuxièmement, il nous faut renforcer l'indépendance et les capacités des institutions de contrôle qui doivent être à même d'exécuter efficacement leurs missions.

Troisièmement, il faut nous appuyer sur une justice compétente, efficace et indépendante dotée de moyens conséquents pour instruire dans des délais raisonnables les dossiers de crimes économiques.

Quatrièmement, la lutte contre la corruption doit s'appuyer sur la sensibilisation et l'éducation.

Enfin, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, a invité les participants à mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations et les assurés du grand intérêt qu'il accorde aux conclusions et aux recommandations constructives qui émaneront des Assises Nationales sur la corruption.

Après la cérémonie d'ouverture, les participants ont adopté le programme de travail des Assises Nationales sur la corruption au Burkina Faso et ont poursuivi leurs travaux sous la modération du Professeur **Moctar Tall** et avec comme rapporteur général monsieur **Ousmane Jean Pierre SIRIBIE**.

I.1 Organisation des travaux

Les travaux se sont déroulés en plénières et au sein de trois (3) groupes de travail. Ils ont consisté, au cours de la première plénière du 19 décembre 2012, en la présentation de trois (3) communications faites par des experts et le représentant des PTF et en la tenue de trois (3) panels.

Les communications ont porté sur les thèmes suivants :

Communication 1 : thème « La contribution des PTF à la lutte contre la corruption »,

Communication 2 : thème « La gouvernance à l'épreuve de la corruption » ;

Communication 3 : thème « Lutte contre la corruption au Burkina Faso : quelles actions fortes et concrètes pour des avancées décisives ? ».

Les panels, au nombre de trois (3), ont porté sur les thèmes suivants :

Panel 1 : Quelles contributions de la société civile, du secteur privé dans la lutte contre la corruption ?

Panel2 : Quelles contributions des corps de contrôle et de la justice dans la lutte contre la corruption ?

Panel 3: Quelles contributions des communautés religieuses et coutumières dans la lutte contre la corruption au Burkina Faso ?,

A la suite de communications et des panels, les travaux se sont poursuivis au sein de trois (3) Groupes de travail, puis ensuite en plénière.

II. RESULTATS DES TRAVAUX

Les résultats des travaux concernent :

- la synthèse des communications et des panels ;
- la synthèse des échanges à l'issue des communications et des panels ;
- synthèse des travaux au sein des groupes ;
- les recommandations et conclusions des Assises Nationales sur la corruption au Burkina Faso.

II.1 La synthèse des communications et des panels

II.1.1. La synthèse des communications

En rappel, trois (3) communications ont été présentée aux Assises nationales sur la corruption.

La première communication qui a porté sur le thème « La contribution des PTF à la lutte contre la corruption », a été présenté par Son excellence l'ambassadeur du Canada au Burkina Faso, représentant les PTF.

Dans sa communication, le représentant des PTF a d'abord félicité l'ensemble du Gouvernement et des institutions judiciaires pour l'importante initiative d'engager la réflexion nationale sur le phénomène complexe de la corruption au Burkina Faso.

Il a ensuite relevé le caractère préoccupant du phénomène de la corruption qui pénalise le développement et fragilise les pays.

Compte tenu de l'importance de l'aide extérieure dont bénéficie le Burkina Faso et de l'évolution de la corruption dans le pays, le communicateur signalera qu'il est aisément compréhensible que les parlements des pays donateurs deviennent de plus en plus exigeants pour l'amélioration de la transparence dans l'utilisation des ressources allouées.

Le communicateur a ensuite rappelé la contribution des PTF à la lutte contre la corruption au Burkina Faso et terminé sa communication en formulant quatre messages clés pour alimenter la réflexion aux cours des Assises nationales. Ainsi, il a indiqué que :

- 1°) les PTF voudraient voir une volonté politique affirmée qui ne se limite pas aux discours et documents politiques mais qui se matérialise par des actions visibles et concrètes ;
- 2°) les PTF sont attentifs aux difficultés liées aux des recommandations des différentes structures de contrôle par rapport à la corruption notamment en ce qui concerne les suites judiciaires et la gouvernance des marchés publics ;
- 3°) les PTF constatent qu'il demeure de grands défis au niveau des contrôles surtout en ce qui concerne la fonctionnalité des contrôles techniques des différents ministères et la coordination entre les structures de contrôles ;

4°) enfin, les PTF espèrent que le Gouvernement restera ouvert et continuera un processus participatif incluant tous les acteurs dans la lutte contre la corruption.

La deuxième communication qui a porté sur le thème « La gouvernance à l'épreuve de la corruption » a été présentée par le Prof. Luc Marius IBRIGA. Après avoir cerné la notion de corruption à travers différentes définitions, le Prof. IBRIGA a articulé sa communication en deux parties principales :

- La corruption : un facteur de la gouvernance ;
- La bonne gouvernance constitue un facteur limitant de la corruption.

La communication a été émaillée de nombreuses recommandations pertinentes parmi lesquels on peut retenir :

- L'institutionnalisation du pouvoir ;
- La proclamation d'une déclaration des valeurs de la république ayant une valeur constitutionnelle ;
- La construction d'une administration républicaine ;
- La mise en place, sur la base d'une approche participative, d'une large coalition contre la corruption ;
- La moralisation de la vie publique.

La troisième communication sur le thème « Lutte contre la corruption au Burkina Faso : quelles actions fortes et concrètes pour des avancées décisives ? » a été présentée par Monsieur Luc DAMIBA.

Après avoir présenté un aperçu général de la lutte contre la corruption au Burkina Faso, monsieur DAMIBA a analysé les responsabilités des gouvernants et des gouvernés face à la corruption et proposé des actions fortes et concrètes pour des avancées décisives dans la lutte contre la corruption. Parmi Les actions préconisées on peut citer entre autres :

- La capitalisation des acquis du passé ;
- L'opérationnalisation des réformes juridiques et institutionnelles en conformité et en transposition avec le profil pays en matière de conventions internationales ;
- Mettre en place un mécanisme d'évaluation des risques et des pratiques de corruption au sein des services publics sensibles ;

- Le traitement des faits de corruption dans le cadre d'un Etat de droit ;
- La décentralisation de la lutte contre la corruption ;
- L'accroissement du rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption en lui donnant l'occasion de se constituer partie civile au cours des procès.

II.1.2. La synthèse des panels

Le panel 1 dont le thème est « Quelles contributions de la société civile, du secteur privé dans la lutte contre la corruption ? » a été ponctué de trois interventions.

Le Prof. LAODA pour le CGD a affirmé qu'une lutte anti corruption efficace suppose surtout un système de gouvernance reposant sur l'éthique de la responsabilité, de la transparence, de l'imputabilité et du bien commun.

Le REN-LAC représenté par le Docteur Maxime NIKIEMA est une organisation d'action de lutte contre la corruption qui mène plusieurs types d'activités de lutte contre la corruption notamment la production des rapports, des ouvrages, des études, des enquêtes, des sondages, des revues sous forme de bandes dessinées.

De la troisième intervention, faite par le docteur GUIGMA Ismaël de la Chambre du Commerce et d'industrie, on retiendra que la Chambre de commerce participe activement à la lutte contre la corruption à travers l'édiction de règles de conduite et l'application d'un certain nombre d'instruments internationaux.

Le panel 2 intitulé « quelles contributions des corps de contrôle et de la justice dans la lutte contre la corruption ? » a été animé par :

- monsieur YANOGO K. Alexis, Contrôleur d'Etat pour le compte de l'ASCE ;
- monsieur le SG du ministère de la justice ;
- monsieur TOE Emile Badou pour le compte de la Cour des comptes.

Les animateurs de ce panel ont chacun, présenté leur institution respective, les règles régissant leur fonctionnement ainsi que les actions menées et les projets en cours dans le cadre de la lutte contre la corruption.

L'ASCE est chargé de la politique nationale de lutte contre la corruption et

de coordination de toutes les activités menées dans ce cadre.

La Cours des comptes qui est juridiction supérieure du contrôle des finances publiques. Elle détient des attributions juridictionnelles et des attributions non juridictionnelles.

La Justice est chargée de la poursuite et des sanctions infractions et crime de corruption.

Le Panel 3 sur le thème « Quelles contributions des communautés religieuses et coutumières dans la lutte contre la corruption au Burkina Faso ? » a été animé par le Larlé Naba représentant sa Majesté le Moro Naba BAONGO, Monsieur BADO François de Salles de la Conférence Episcopale Burkina –Niger et du Pasteur YAMEOGO Samuel.

Le Larlé Naba a affirmé la disponibilité de la chefferie du Burkina à accompagner toutes les autorités qu'elles soient publiques ou privées dans les actions de lutte contre la corruption en vue de réduire de façon significative la corruption dont les valeurs traditionnelles constituaient jadis le meilleur remède.

Le Pasteur YAMEOGO a rattaché la corruption aux paroles bibliques qui en font un péché, un mal à l'instar du sida et d'autres maladies avilissantes dont tout le monde doit se méfier.

Monsieur BADO a quant à lui, souligné la très riche expérience de l'église catholique en matière de lutte contre la corruption et a relevé le paradoxe social du Burkina où les populations sont quasiment croyantes à cent pour cent de croyances qui rejettent toutes la corruption, mais dont le vécu quotidien est malheureusement trempé de faits de corruption.

II.2 La synthèse des échanges à l'issue des communications et des panels

L'ensemble des communications et des panels a suscité des échanges fructueux qui ont porté notamment sur les points suivants :

- le rôle de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat dans le contrôle du processus électoral,
- la décentralisation des structures de lutte contre la corruption ;
- la non prise en compte de tous les secteurs d'activités dans les communications présentées ;

- le contenu de la loi anti-corruption ;
- le pouvoir de saisine de la justice par la société civile ;
- les cas de saisine de la justice par la Cour des comptes des cas d'infractions pénales ;
- l'exercice des pouvoirs d'auto-saisine des procureurs ;
- la relation entre bonne gouvernance et démocratie
- la déclaration des biens
- la création d'un pôle financier au niveau de la Justice
- la question des cadeaux et dons
- le délit d'apparence

II.3. Synthèse des travaux au sein des groupes

Après les échanges en plénière, suite aux communications et panels, les participants aux Assises nationales sur la corruption au Burkina Faso, ont poursuivi les travaux au sein de trois groupes. Chaque groupe de travail a reçu pour missions :

- d'Identifier toutes les formes et manifestations de la corruption ainsi que les secteurs (acteurs) qui sont touchés ou impliqués dans son déroulement. Etablir un ordre de priorité si possible ;
- d'analyser les différentes causes et les facteurs favorisant ou expliquant la corruption ;
- de proposer des recommandations claires et réalisables dans les court, moyen et long termes ;
- de proposer un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des Assises

Ainsi, chaque groupe de travail a procédé à l'identification des formes et manifestations de la corruption et cela, en relation avec les différents secteurs et acteurs impliqués dans le phénomène.

A l'issue de la séance plénière qui a examiné les travaux des groupes, plusieurs formes et manifestations de la corruption ont été identifiées dans tous les secteurs (l'administration publique, le secteur privé, société civile).

Les principales manifestations sont notamment :

- les pots de vin ;
- les rackets ;
- la concussion ;
- les trafics d'influence ;
- les détournements de deniers publics.

S'agissant des facteurs et causes favorisant ou expliquant la corruption, on peut citer principalement :

- le délitement des valeurs ;
- L'impunité ;
- La pauvreté ;
- L'ignorance et analphabétisme ;
- Le manque de transparence ;
- L'appât de gain ;
- La recherche des honneurs ;
- La cherté de la vie ;
- La recherche du gain facile ;
- La faiblesse de l'offre de service public ;
- Le chômage ;
- La perte des valeurs et repères ;
- La rétention de l'information ;
- L'incivisme ;
- L'excès de zèle ;

- La mal gouvernance et dysfonctionnement de l'administration ;
- La politisation de l'administration ;
- Le manque d'exemplarité des décideurs politiques ;
- La confusion des rôles (parlement et économie) ;
- Les pesanteurs socio-culturelles ;
- L'injustice ;
- Le manque de fermeté dans l'application des textes
- La folie des grandeurs ;
- La longévité à des postes de responsabilités.

Enfin, les participants aux Assises nationales sur la corruption, ont fait à l'issue de leurs travaux, plusieurs recommandations.

II.4. Les recommandations et conclusions des Assises Nationales sur la corruption au Burkina Faso

Les recommandations sont relatives d'une part, aux actions fortes et concrètes pour une avancée décisive de la lutte contre la corruption, et d'autre part au mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des Assises.

Concernant les actions fortes et concrètes de lutte contre la corruption, les principales propositions faites sont les suivantes :

- accélérer l'adoption de la proposition de loi portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso;
- réhabiliter le comité d'éthique ;
- promouvoir la reconnaissance des mérites ;
- renforcer le dispositif de contrôle interne et les capacités des ITS ;
- veiller à l'application ferme des textes ;
- prendre effectivement des sanctions contre les auteurs d'infraction et de faute

- informatiser la gestion des parcelles ;
- réhabiliter le comité d'éthique ;
- promouvoir la reconnaissance des mérites ;
- renforcer le dispositif de contrôle interne et les capacités des ITS ;
- veiller à l'application ferme des textes ;
- prendre effectivement des sanctions contre les auteurs d'infraction et de faute ;
- informatiser la gestion du foncier ;
- L'élaboration et la codification d'un modèle social, basé sur la justice sociale ;
- La clarification et l'application effective des dispositions du principe de la déclaration des biens en intégrant sa publication.

En ce qui concerne le mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des Assises, les participants aux Assises nationales sur la corruption ont proposé la création auprès de l'ASCE d'un Comité regroupant les représentants des différents acteurs engagés dans la lutte contre la corruption.

Ce Comité sera chargé du suivi évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des présentes assises.

La question de la corruption électorale a particulièrement retenu l'attention des participants qui ont eu des échanges nourris sur les gadgets de campagne considérés comme une forme de corruption. Ces échanges ont porté sur la suppression de l'utilisation des gadgets en période électorale et la réglementation de la matière. A l'issue des débats, les Assises nationales recommandent au Gouvernement d'initier une réflexion sur la corruption électorale.

Fait à Ouagadougou, le 21 décembre 2012

Les Assises nationales sur la corruption au Burkina Faso

Conclusion

Il faut saluer la justesse et la pertinence de ces assises. Cela était une attente forte des participants au vu de la qualité des débats.

Des recommandations pertinentes ont été faites lors des débats. Il sera mis en place un système de leur suivi.

Considérant l'importance croissante du phénomène de la corruption au Burkina Faso,

Considérant les effets néfastes de la corruption sur le développement,

Considérant que la corruption constitue un frein au processus démocratique et à la paix au Burkina Faso,

Considérant qu'aucun développement durable du pays ne peut se faire sans une lutte d'envergure et efficace contre la corruption,

Nous participants aux assises nationales sur la corruption au Burkina Faso, recommandons